



## Assemblée générale

Distr. générale  
12 juillet 2006

Soixantième session

Point 114 de l'ordre du jour

### Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juin 2006

[sans renvoi à une grande commission (A/60/L.58 et Add.1)]

#### 60/264. Admission de la République du Monténégro à l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la recommandation du Conseil de sécurité, en date du 22 juin 2006, tendant à ce que la République du Monténégro soit admise à l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission présentée par la République du Monténégro<sup>2</sup>,

*Décide* d'admettre la République du Monténégro à l'Organisation des Nations Unies.

*91<sup>e</sup> séance plénière  
28 juin 2006*

<sup>1</sup> A/60/902.

<sup>2</sup> A/60/890-S/2006/409.